

**2009/1475 - Attribution de subventions de fonctionnement à des associations du secteur des musiques actuelles sur le FIMA pour un montant global de 155 000 € - Approbation de conventions** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 01/06/2009, p. 1015)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)